



MUNICIPALITÉ DE LEMIEUX
MRC DE BÉCANCOUR
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

Publication du nombre de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français était exigé ou souhaitable
AU 31 DÉCEMBRE 2025

En vertu de l'article 20.1 de la charte de la langue française et de l'article 11 du Règlement sur la langue de l'Administration, la Municipalité de Lemieux est tenue de publier l'information suivante sur son site internet :

1. Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est exigé (nécessaire) : 0
2. Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est souhaitable (un atout) : 0

Donné à Lemieux, ce 11 février 2026.

Caroline Simoneau, Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Caroline Simoneau, directrice générale et greffière trésorière de la Municipalité de Lemieux, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, y incluant le site web de la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11e jour du mois de février 2026.

Caroline Simoneau, Directrice générale et greffière-trésorière